

a aucune objection à ce qu'on favorise l'importation des autres races.

Le système de souscriptions prélevées par les sociétés d'agriculture, je regrette d'avoir à le constater, a presque toujours mal fonctionné. Nous avons remarqué l'année dernière que les cultivateurs n'avaient pas le zèle qu'on aimerait à voir chez eux. Ainsi d'après la loi, il faut qu'une société souscrive le tiers du subside, c'est à-dire une piastre sur trois, pour qu'elle ait droit à tout le subside. Un grand nombre de sociétés n'ont pas reçu de subside, parce qu'elles ne se sont pas conformées à cette condition. Cette année nous proposons une nouvelle modification, dans l'espérance d'obtenir plus de succès.

Comme je l'ai dit plus haut, les concours se feront pendant trois années consécutives. Il est bien certain qu'il y a des comtés où l'agriculture n'est pas encore assez avancée pour qu'ils entrent en lice la première année; mais l'exemple qui leur sera donné les engagera à se mettre au même niveau que les régions où l'agriculture est prospère. Je ne serai pas surpris de voir des comtés rester en arrière et ne pas entrer en concurrence; ça sera comme de coutume: ceux qui en auront le plus besoin ne voudront pas profiter des avantages qu'on leur offre.

J'ai pu constater que l'opinion dans certaines localités n'est pas favorable à l'établissement d'un haras. Nous avons dans nos comtés bon nombre de chevaux appartenant à des races supérieures. J'admets qu'il y a déjà dans le pays quelques bons chevaux mais le nombre n'est pas très considérable, et puis pour les retardataires, ceux qui n'osent pas marcher dans la voie du progrès, il faut bien tenter un dernier effort pour les engager à mieux faire dans l'avenir.

Le projet de loi que j'ai l'honneur de soumettre a été recommandé par les membres du Conseil d'Agriculture, qui se composent d'hommes d'une grande expérience. J'ai l'espoir que cette loi aura d'excellents résultats pour la classe agricole.

CAUSERIE AGRICOLE

MOYEN SIMPLE ET FACILE DE FAIRE L'ENSILAGE DES FOURRAGES VERTS.

Dans le but de compléter nos renseignements sur cette importante question au point de vue de l'alimentation du bétail avec le fourrage vert pendant nos longs hivers, nous croyons utile de publier ici la conférence de M. Napoléon Bourque donnée l'hiver dernier à la convention de la "Société d'industrie laitière," à St-Hyacinthe. M. Napoléon Bourque qui nous donne ici le résultat de son expérience pratique sur l'ensilage est un agriculteur qui réside à quelques milles de la ville de Sherbrooke et est propriétaire d'une ferme qui dans quelques années lui procurera de grands revenus. Nous avons nous-même visité l'automne dernier le silo dont il fait mention dans sa conférence, et nous l'avons trouvé dans de bonnes conditions et fait avec la plus grande économie.

Voici les renseignements fournis par M. Bourque :

Depuis quelques années, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt ce qui avait trait à la question de l'ensilage des fourrages verts; cette question était nouvelle, et

plusieurs obstacles s'étaient toujours opposés à l'exécution de mon désir de faire de l'ensilage. Je voyais d'abord les dépenses occasionnées par la construction dispendieuse d'un silo en pierre ou en briques cimentées, et toutes les dépenses accessoires; ensuite l'achat d'une machine pour hacher le blé-d'Inde. Et avec cela en perspective, je n'étais pas certain du succès. Toutes ces raisons m'avaient toujours fait remettre à plus tard mes projets d'ensilage.

Mais le 11 mars dernier j'eus l'honneur d'être délégué du cercle agricole de Sherbrooke à la convention de votre société qui s'est tenue à Québec ce jour là.

En passant je dis *voilà* votre société; je devrais dire *notre* société car je suis heureux d'être l'un des membres de cette société depuis le 11 mars dernier et j'espère continuer à en faire partie à l'avenir.

Donc le 11 mars dernier j'étais à Québec, je vis de l'ensilage et j'en entendis parler avantageusement par l'honorable M. Baubien qui dit là, si j'ai bien compris, qu'au moyen de l'ensilage, il était possible de parvenir à hiverner 6 vaches par arpent de terre.

Alors je me dis: Quoi! est-il vraiment possible qu'avec 60 acres de terre, l'on pourrait hiverner 360 vaches?

Mais combien de mille livres de beurre l'on pourrait faire et vendre? et combien aussi de mille livres de lard? quelle quantité énorme d'engrais l'on aurait à sa disposition pour améliorer et entretenir sa ferme: je puis avoir mal compris, mais c'est au moins ce que j'ai compris qui m'a influencé et m'a déterminé à construire un silo.

Je vous assure. M. le Président et Messieurs, que ces considérations étaient suffisantes pour flatter l'ambition de tout cultivateur tant soit peu soucieux de ses intérêts.

Pour ma part j'étais si encouragé que le 20 août dernier, mon silo était construit. Il va sans dire que ce silo est sur une petite échelle, car c'était seulement comme essai que je l'ai bâti.

Voici ses dimensions et sa construction :

Il est en arrière de ma grange, faisant face à la batterie; il a 9 x 11 pieds à l'intérieur; le pan qui fait face à la batterie, a 14 pieds de hauteur et le pan en arrière a 10 pieds, ce qui donne 4 pieds d'inclinaison pour la couverture. C'est une charpente en bois, comme celle d'une grange ordinaire, lambrissée à l'intérieur à deux rangs de planches.

La couverture est aussi de deux rangs de planches; le plancher est lui aussi en planche double, posée sur des lambourdes de deux pieds en deux pieds de distance.

Ces lambourdes sont bien appuyées sur des pierres; car il est de toute nécessité que le fond soit bien solide vu la lourde charge qu'il doit recevoir.

Voilà pour la construction qui a coûté \$10 de déboursés pour matériaux, à part de notre temps pour la bâtir.

Comme j'étais en frais d'expérience, j'onsilai 3 espèces de fourrages verts.

Blé-d'Inde de l'Ouest, deux charges; trèfle, seconde récolte, huit charges, le tout coupé et rentré par un temps pluvieux le premier de septembre.

Avec ces dix charges qui n'étaient que des demi-charges en volume mais bien des charges complètes,